



PRÉPARATION T.E.P.



OBJECTIF DE LA FORMATION

Pour accéder à la formation **BPJEPS AF**, il est indispensable d'obtenir les **TEP** (tests d'exigence préalable à l'entrée en formation). Peps Formations vous propose d'**optimiser vos chances de réussite** grâce à notre module express de préparation aux TEP.

En connaissant les exigences attendus de chaque épreuve physique. En atteignant le niveau de compétences requis pour décrocher les TEP du BPJEPS option activités de la forme. En identifiant son niveau initial (via le retours de nos formateurs): condition physique & niveau technique. Grâce à un programme personnalisé dans le but d'atteindre le niveau exigé pour des TEP: Épreuve Navette du Luc Léger & épreuve du suivi cours collectif. Vous serez conseillé et accompagné par vos experts !

PRÉREQUIS

Pour accéder à ces journées de préparation aux TEP, il est obligatoire de nous fournir au format PDF, JPG, PNG ou ZIP, les documents suivants : - Un certificat médical de moins de trois mois de non contre-indication à la pratiques des activités de la forme. - Une photo d'identité - Une pièce d'identité - Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assureur

LES + DE NOTRE FORMATION

Un programme de formation :

-Facile

-Intégrant toutes les informations et conseils nécessaires pour réussir vos TEP

-Une équipe de professionnels vous accompagne à tous moments

-Une équipe pluridisciplinaire dotée d'experts guidés par la passion du sport, de la forme et de la recherche dans les domaines de la :

- Préparation physique
- Fitness/remise en forme
- Musculation/haltérophile
- Santé

DURÉE

2 jours, soit 12h de formations

PRIX

100 euros

Dossier d'inscription
en ligne



NOS FORCES

- Une équipe pédagogique expérimentée qui vous accompagne tout au long du parcours.
- Un espace dédié à la pratique de l'haltérophilie réservé uniquement à la formation.
- Une formation reconnue et habilité par la DRAJES.

CONTACT

06 59 52 29 05
formations.peps@gmail.com
www.pepsformations.fr

OÙ NOUS TROUVER ?



Notre centre de formation est habilité dans **trois départements** :

- Calvados : **CAEN**
- Seine-Maritime : **LE HAVRE**
- Haute Garonne : **TOULOUSE**

